



BLAINVILLE : une ville inspirante, des gens passionnés!

La Ville de Blainville représente un employeur de choix. Résolument tournée vers l'avenir, Blainville est reconnue pour son dynamisme, ses projets novateurs et la diversité des services qu'elle offre à la population. Plus de 450 employés et 250 étudiants travaillent à la ville, et ce, dans divers domaines de carrière.

Vous souhaitez joindre une municipalité inspirante? Bienvenue à Blainville!

JARDINIER – JARDINIÈRE (Temporaire)

Référence : **J0215-0681**

Description

Tailler les arbres de petit à moyen calibre et les arbustes selon le temps de floraison. Diviser, planter, entretenir et rabattre les vivaces. Planter des annuelles. Entretenir les plates-bandes. Créer de nouveaux aménagements.

Exigences

Posséder un diplôme d'études professionnelles ou collégiales dans le domaine de l'horticulture ornementale. Être en très bonne forme physique. Posséder un permis de conduire classe 5.

Salaire

Selon les conditions de travail réservées aux employés cols bleus, classe 10.

Horaire de travail

1 poste du lundi au jeudi de 7 h à 17 h, du 20 avril au 16 juillet 2015

1 poste du lundi au jeudi de 7 h à 17 h, du 20 avril au 12 novembre 2015

2 postes de fin de semaine : du vendredi au lundi de 7 h à 17 h, du 24 avril au 19 octobre 2015

Pour postuler

Consultez la section *Blainville Emploi* sur le site Internet de la Ville de Blainville et postulez en ligne au plus tard le **7 mars 2015**.

emplois.ville.blainville.qc.ca

Seules les candidatures reçues en ligne via la section *Blainville Emploi* du site Internet seront considérées.

La Ville de Blainville souscrit à un programme d'accès à l'égalité en emploi et les candidatures des membres des groupes visés sont encouragées.